



ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

**FNESR
M. Pierre COHEN
Président
8 bis rue de Solferino
75007 PARIS**

Montreuil, le 3 juin 2013

Monsieur le Président,

Cette année 2013 va voir s'aggraver encore la situation financière des Conseils généraux, rendant de plus en plus problématique l'accomplissement des missions qui leur sont confiées.

Nos associations partagent l'analyse de ce constat et l'ont maintes fois exprimée depuis plusieurs années. De plus, le groupe de travail mis en place par le gouvernement a reconnu que la dette de l'État aux départements était de l'ordre de 5 milliards d'euros. Ce manque à gagner pour les Conseils généraux résultant de l'insuffisance criante des moyens qui ont accompagné le transfert des allocations de solidarité, est amplifié par la réduction des capacités de lever l'impôt, et la volatilité des recettes attachées à ces politiques sociales.

Nous estimons que le financement de ces allocations de solidarité doit retrouver un caractère national garantissant l'égalité de tous les citoyens, tant pour la contribution que pour l'accès aux droits, ce qui est loin d'être le cas.

Le financement de ces allocations par les départements a gravement perturbé leur fonctionnement et conduit à freiner leur capacité d'investissement et leur rôle de péréquation en direction des communes. Ainsi, en se délestant, l'État a éclaté les solidarités et étranglé les départements.

Nous vous proposons donc une démarche commune pour demander au gouvernement de réintégrer le financement de ces allocations dans les dispositifs nationaux, la protection sociale tout au long de la vie pour l'APA et la PCH, et la fiscalité pour le RSA.

Bien entendu, les Conseils généraux continueraient d'assurer le suivi et l'accompagnement des personnes pour lesquelles ils disposent des services compétents et des agents qualifiés.

Nous vous proposons de nous rencontrer pour approfondir cette importante question à laquelle nous devons impérativement trouver une solution dans les plus brefs délais.

Veuillez agréer, Monsieur le président, mes salutations distinguées.

Jean-Jacques Paris
Secrétaire général de l'ANECR
Vice-président du
Conseil général de la Gironde